

Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt (PCBMI)

Le Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt de l'**Agence du revenu du Canada et Revenu Québec** offre encore cette année avec la collaboration du **Centre d'action bénévole de La Mitis (C.A.B.)** de l'aide pour compléter vos déclarations d'impôts sur le revenu, **GRATUITEMENT**. **Vous êtes éligibles si vous répondez aux conditions suivantes:**

Particuliers admissibles

Revenu annuel maximal

Célibataire

30 000 \$

Célibataire avec un enfant à charge

35 000 \$

Couple

40 000 \$

Chaque personne à charge supplémentaire

Ajouter 2 500 \$

Notez que les revenus d'intérêts d'un particulier doivent être inférieurs à 1 000 \$ pour que celui-ci soit admissible au programme.

Personnes non admissibles

Les particuliers qui déclarent des revenus d'entreprise ou de location.

Les particuliers qui déclarent des gains ou des pertes en capital.

Les particuliers qui déclarent des dépenses d'emploi.

Les particuliers qui ont fait faillite dans l'année.

Les personnes décédées dans l'année.

Vous êtes admissible, prenez rendez-vous avec le Centre d'action bénévole de La Mitis en téléphonant aux **418 775-4144 poste 2**, à Mont-Joli. Les séances de préparation vont commencer le 1^{er} mars pour finir à la fin d'avril. Une personne désignée du C.A.B. sera sur place pour vous rencontrer avec vos formulaires d'impôts et reçus pour compléter vos déclarations d'impôts. Le tout sera remis à un bénévole qui préparera les rapports sur le logiciel Impôt Expert durant la semaine, les transmettrons par internet à l'Agence du revenu du Canada et Revenu Québec et par la suite, le C.A.B. vous contactera pour venir récupérer les copies de vos documents.

Référence: <http://www.cra-arc.gc.ca/tx/ndvdl/vlntr/menu-fra.html>

Séances de préparation